

# Le mazout A TOUT SALI

▶ Baptiste Leroy a interpellé le collège et le conseil suite à l'incident survenu à Tourpes

▶ Début avril, 20.000 litres de mazout s'étaient échappés de la cuve d'une entreprise de Tourpes pour aller se déverser dans un rieu tout proche se

tant dans la Dendre. Mardi soir, lors du conseil, Baptiste Leroy, qui mènera la liste Ecolo, s'est fendu d'une interpellation citoyenne à propos de cette pol-

lution. "La protection civile et une entreprise spécialisée étaient intervenues sur le ruisseau à hauteur de Chapelle-à-Oie. Les bonnes volontés étaient là mais les moyens rudimentaires : un ballot de paille jeté dans le ruisseau, des boudins flottants attachés à des

ficelles à ballots tendues sur des poteaux de fortune plantés çà et là. En aval du barrage, l'odeur et les tâches d'huile à la surface de l'eau ne laissent pas planer de doute : le barrage n'est que partiellement étanche. En amont, le constat est dramatique ! Du mazout a souillé les berges. L'odeur est forte et des tâches d'huile apparaissent, assure-t-il. La station d'épuration en aval et la nappe phréatique sont menacées. Le service Environnement a appris l'événement par la presse ! Ce type de catastrophe ne devrait-il pas déclencher un plan d'action impliquant à la fois autorités politiques et services administratifs ? Cette réaction a été défaillante."

encuvement des tanks de stockage étanche. Ce dispositif n'a pas été efficace dans ce cas."

Il s'interroge aussi sur la gestion du bassin hydrographique de Leuze. "Leuze est une ancienne zone marécageuse. Des rieux et des ruisseaux, il y en a beaucoup sur la commune, plus de seize. Un contrat de rivière existe pour le bassin de la Dendre, mais Leuze n'y participe pas ! En 2009 et 2010, Ipalle a réalisé pour 1,5 million des travaux sur le système de collecte des eaux usées de Pipaix. Ces travaux visaient à ne plus utiliser le rieu des Broquets comme collecteur des eaux usées. Or, près de huit ans après la mise en service du collecteur de Pipaix, la situation n'a guère évolué. Les riverains se demandent pourquoi plusieurs fois par an ils voient leur ruisseau se colorer d'un blanc laiteux. A-t-on vérifié le fonctionnement du système de collecte ? La commune a-t-elle l'intention de mettre en œuvre un réel plan de gestion de son réseau hydrographique de seconde catégorie afin de reconstituer les milieux abîmés par l'homme ?"

**"Dans ce cas, le dispositif n'a pas été efficace"**

**IL FAUDRA** ainsi remettre en état les sites souillés. "Il est à espérer que le principe du pollueur/payeur cher au ministre Di Antonio sera appliqué. Et la cause de la pollution ? Les entreprises de livraison de mazout, qui stockent des volumes gigantesques – plus de 200.000 litres dans ce cas – doivent, conformément au permis d'environnement délivré, établir un

G.Dx



▶ Baptiste Leroy reste plus que jamais inquiet concernant cette problématique. © DEVAUX

## Le bourgmestre veut rassurer

▶ L'efficacité des services d'intervention ne peut être mise en doute

▶ Dans sa réponse, le bourgmestre, Christian Brotcorne (Idées), a souligné que l'incident était survenu suite à des travaux effectués par cette société de Tourpes. "Une rupture de vanne sur une cuve de près de 90 m<sup>3</sup> a entraîné ce déversement de mazout de chauffage. Le bassin de rétention prévu n'a pas été efficace. La cuve n'était pas étanche. Le séparateur d'hydrocarbures a été saturé vu la quantité déversée et le mazout a rejoint le réseau d'égouttage public, pour ensuite aboutir dans le rieu de Malmaison. Les services de secours ont vite installé des barra-

ges flottants. La pollution d'hydrocarbure a été observée jusqu'à Blicquy et Chapelle-à-Oie. Le dispositif a permis de limiter la pollution au maximum. Il n'est pas acceptable de mettre en doute l'efficacité de ces services." Un P.-V. d'infraction a été dressé par la DPC et transmis au parquet. "Un expert agréé a été délégué pour échantillonner les berges et les analyses sont en cours. Le parquet ou à défaut le fonctionnaire sanctionneur devra identifier les responsabilités et évaluer les mesures correctrices", indique-t-il. Cet accident n'a pas déclenché de plan d'urgence spécifique im-

médiat comme cela pourrait être le cas lors de catastrophes engendrant des risques plus élevés."

**POUR LA COLLECTE** des eaux usées de Pipaix, Christian Brotcorne signale que des investigations réalisées fin avril par Ipalle ont confirmé que les installations fonctionnent. "L'espoir de retrouver une qualité écologique des cours d'eau est réel mais la restauration des biotopes prend du temps. Concernant le plan de gestion du réseau hydrographique, les cours d'eau de seconde catégorie sont de gestion provinciale. La Ville sollicitera la Province pour qu'une évaluation écologique soit réalisée en concertation avec les acteurs, dont la commune pour les rieux en



▶ La pollution avait mobilisé les pompiers, la protection civile et une entreprise privée. © DUPUIS

amont de troisième catégorie, les waterings ou Ipalle pour évaluer l'interaction avec les différents réseaux de collecte."

Baptiste Leroy, lui, s'est dit inquiet. "La commune se dé-

G.Dx

